



Communiqué de presse

EVRAS : Une généralisation encadrée dans l'enseignement provincial

Alors que les réactions, parfois violentes, par rapport au décret EVRAS inquiètent les démocrates de tous bords, le pouvoir organisateur provincial revendique une mise en œuvre, déjà ancienne, de l'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle dans ses écoles. Et rappelle tout l'intérêt de la généralisation.

Répondant à une question de la Conseillère provinciale Angélique Meurant, le Député Pascal Lafosse a souligné les collaborations entre les écoles, les centres PMS provinciaux, les centres de planning familial et les services de promotion de la santé pour sensibiliser les élèves à ces problématiques avec tout le professionnalisme requis.

« Les CPMS provinciaux – au cœur du dispositif - sont très favorables à ces activités qui ont tout leur sens si elles sont bien adaptées à l'âge de l'enfant », considère le Député en charge de l'enseignement.

Un exemple ? *« L'Institut provincial de Nursing du Centre à La Louvière a mis en place, depuis plusieurs années, une cellule EVRAS qui organise des animations hebdomadaires ainsi que des activités de sensibilisation, sous la forme d'ateliers ludiques trois fois par an ».*

Actualité oblige, la cellule EVRAS sera également présente aux réunions de parents afin d'expliquer à ceux qui le souhaitent les objectifs et la finalité des actions.

« Aujourd'hui, l'EVRAS a intégré d'autres enjeux qui doivent être pris en considération pour jouer un rôle préventif sur la violence dans notre société, ajoute Pascal Lafosse : le sexisme, les violences sexuelles, les stéréotypes de genre, la notion de consentement, etc ».

Dans le spécialisé aussi

Dans l'enseignement spécialisé également, la généralisation de l'EVRAS mobilise les acteurs. *« Nous voulons nous appuyer sur des professionnels formés pour répondre aux questions que se posent les élèves »,* insiste Eric Massin, Député provincial en charge de l'action sociale.

Un plan d'action est mis en œuvre par la Direction générale de l'Action sociale (DGAS) pour diffuser une information transparente. Un courrier explicatif sera envoyé à l'ensemble des parents et des tables rondes seront organisées dans les écoles. « *Un réseau ambassadeurs EVRAS sera actif dans nos établissements* ». Avec cette constante : développer des initiatives adaptées aux différents publics de l'enseignement spécialisé et à leur développement psycho-affectif.

L'école - tant ordinaire que spécialisée - assume ainsi son rôle même si la responsabilité des parents en la matière demeure essentielle.

Pôle scolaire des Grands Prés : un projet porteur de sens

C'est un projet ambitieux et porteur de sens ! Trois partenaires : la Province de Hainaut, la Ville de Mons et le CHU Ambroise Paré s'unissent pour construire un nouveau pôle scolaire sur le site des Grands Prés, le long de l'Avenue Mercouri et du Chemin de l'Inquiétude, au cœur d'un quartier en pleine expansion. 15.000m², plus de 1100 enfants et un investissement de 35 millions € : le pôle scolaire Grands Prés accueillera l'école secondaire provinciale, l'École du Futur ; l'école fondamentale communale ; le hall omnisports et la crèche. Le Conseil provincial de ce 19 septembre en a approuvé les cahiers de charges.

« Le bâtiment actuel de l'Ecole du Futur n'est plus adapté aux exigences environnementales et la constitution du tronc commun de l'enseignement oblige à revoir les pratiques pédagogiques pour s'associer avec des écoles primaires », explique le Député Pascal Lafosse.

Proposée à la vente, l'école actuelle sera remplacée par une construction aux très hautes performances énergétiques. Pour les 850 élèves de l'établissement et leurs enseignants, ce sera la garantie de travailler dans de bonnes conditions.

Pour concrétiser ce projet qui sortira de terre d'ici 2026, les partenaires ont mobilisé leurs ressources mais sont aussi allés décrocher des subsides importants : Plan Cigogne pour la crèche (1,6 M€), financement de l'école fondamentale via la Fédération Wallonie Bruxelles à hauteur de 60%, Plan de Relance et de Résilience européen pour l'école provinciale secondaire (9,7M€) et subventions d'Infrasports pour le hall sportif (70%).